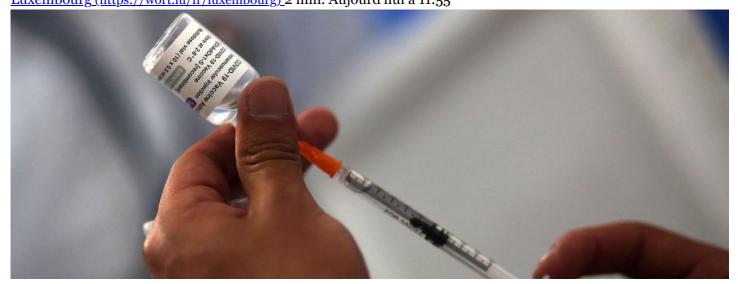
Luxemburger Wort

«La vaccination des frontaliers ne doit pas être obligatoire» (https://wort.lu/fr/luxembourg/la-vaccination-des-frontaliers-ne-doit-pas-etre-obligatoire-61dffd8fde135b9236f5b454).

Luxembourg (https://wort.lu/fr/luxembourg) 2 min. Aujourd'hui à 11:55



L'avis de l'OGBL

«La vaccination des frontaliers ne doit pas être obligatoire»

Luxembourg (https://wort.lu/fr/luxembourg) 2 min. Aujourd'hui à 11:55

Parmi les 445.787 salariés que compte le Luxembourg, environ 46% sont des travailleurs frontaliers. Ils résident principalement en Belgique, en France ou encore en Allemagne. <u>Une part très importante</u> [http://www.wort.lu/fr/luxembourg/les-frontaliers-phenomene-vital-pour-le-pays-5e454e64da2cc1784e356211] de la vie active du Grand-Duché donc. Toutefois, s'ils se rendent quotidiennement au Luxembourg pour y travailler, ils ne sont pas pour autant soumis aux mêmes règles sanitaires que les résidents eux-mêmes.

On le sait, l'extension du régime CovidCheck, qui fera son entrée dans toutes les entreprises le 15 janvier, concerne tout autant les travailleurs frontaliers que les habitants du pays. Toutefois, qu'en est-il au niveau d'une possible vaccination anti-covid obligatoire ? Le sujet continue d'embraser le devant de l'actualité depuis plusieurs semaines maintenant. Ce dernier a d'ailleurs été <u>débattu au sein de la Chambre</u> [http://www.wort.lu/fr/luxembourg/des-experts-controverses-au-micro-de-la-chambre-61dfd131de135b9236824120] pas plus tard que ce mercredi.

Ce jeudi, sur les ondes de *RTL*, Nora Back, la présidente de l'OGBL, <u>syndicat principal du Luxembourg</u> [http://www.ogbl.lu/], est notamment revenue sur la question épineuse de l'obligation vaccinale, ou non, pour les travailleurs frontaliers. Cette dernière a d'ailleurs eu un avis bien tranché. Pour elle, il serait vain d'imposer cette vaccination aux travailleurs résidant dans d'autres pays. «Tant qu'il n'y a pas d'obligation vaccinale dans ce pays (NDLR: dans le pays de résidence du travailleur), il existe le droit de ne pas se faire vacciner. Et ce droit vaut également pour celui qui travaille. On ne peut pas simplement dire que celui qui n'est pas vacciné, ne peut plus aller au travail», a lâché la présidente au micro de *RTL*.

Cette dernière estime que le «Luxembourg est un petit pays qui doit tenir compte de ce que feront les autres pays. L'obligation vaccinale des frontaliers n'apportera rien si nous en parlons de manière isolée. En Belgique, la discussion sur cette mesure n'est pas imminente, pareil en France. L'Allemagne a reporté son débat à la fin mars.»

Rappelons qu'à partir de ce samedi, les employés et travailleurs qui ne sont pas vaccinés devront se soumettre à un test rapide antigénique et certifié en pharmacie tous les jours pour se rendre au travail, à condition que ce test soit négatif. Ce test sera valable 24 heures. Ils pourront également effectuer un test PCR qui, s'il revient négatif, sera valable 48 heures. Selon les dernières données, pas moins de 90% des travailleurs au Luxembourg sont vaccinés. Une minorité représentant environ 10% des travailleurs n'a pas encore reçu la moindre dose du sérum anti-covid.

Suivez-nous sur <u>Facebook [https://www.facebook.com/wort.lu.fr]</u>, <u>Twitter [https://twitter.com/Wort_FR]</u> et <u>abonnez-vous à notre newsletter [https://www.wort.lu/fr/newsletter]</u> de 17h.

Restez informés

Inscrivez-vous à notre newsletter!

Notifications (https://wort.lu/fr/notifications) Newsletter (https://wort.lu/fr/newsletter)

Suivez-nous!

- [https://www.facebook.com/wort.lu.fr]
- [https://twitter.com/Wort FR]
- [https://www.youtube.com/user/wortlu]
- [https://www.instagram.com/luxemburgerwortfr]
- [https://www.linkedin.com/company/saint-paul-luxembourg]